Fiches-labels

Bio-Siegel (label allemand de l’agriculture biologique)

Résumé des critères : garantit que les fruits et légumes proviennent de l’agriculture biologique (les produits composés contiennent min. 95 % d’ingrédients bio).

Bio-Siegel (label allemand de l’agriculture biologique)

Nom officiel

Bio-Siegel (label allemand de l’agriculture biologique)

Produits concernés

Alimentation

Portée du label

Environnement

Critères du label

Le label garantit que les produits sur lesquels il est apposé respectent le règlement

européen en matière d’agriculture biologique.

Référentiel en ligne

Voir fiche-label du label européen de l'agriculture biologique.

Qui est « derrière » ce label ?

L’Office fédéral (allemand) de l’Agriculture et de l’Alimentation

Références écoconso

- Fiche-conseil n°076 - La rotation de cultures
- Fiche-conseil n°077 - L’association de cultures
- Fiche-conseil n°152 - L’alimentation durable
- Fiche-conseil n°157 - Manger bio ou local ou équitable ?
- Fiche-conseil n°160 - Additifs alimentaires : à boire et à manger.
- Fiche-conseil n°162 - Le vin bio

Les étiquettes sans prise de tête - brochure